



Contexte de l'EAS au Mali

A la suite de la crise sécuritaire, diverses menaces subsistent telles que les risques de violence, de maltraitance, d'exploitation ou d'abus sexuels et d'exclusion sociale. L'exploitation et les abus sexuels (EAS) sont une préoccupation majeure au Mali car ils fragilisent les populations habitant dans les territoires affectés par la crise, en particulier au Centre du pays et sur tout le territoire.

A la demande du Système des Nations Unies au Mali, sous la coordination de l'UNFPA et grâce à l'analyse des activités économiques menées par les femmes (ONU Femme), l'« Étude sur l'impact du COVID 19 sur les Violences Basées sur le Genre (VBG) au Mali » de mai 2020 a mis en exergue l'augmentation des risques d'exploitation et d'abus sexuels à la suite de la dégradation de la situation humanitaire et de la maladie Covid-19.

Par ailleurs, les sanctions récentes prises par la CEDEAO ont exacerbé les vulnérabilités et réduit les capacités de résilience des populations dans un environnement de protection de plus en plus dégradé, malgré les assistances fournies par les acteurs humanitaires. Cette précarité de la vie expose davantage les populations aux risques et/ou sont victimes d'exploitation et d'abus sexuels à travers la prostitution et le proxénétisme qui sont de plus en plus développés dans les régions de Gao, Tombouctou et Mopti. Malgré les efforts du réseau PEAS mis en place depuis 2017, d'importantes lacunes subsistent en matière de coordination des actions de prévention et de réponse aux EAS. Les mécanismes communautaires de plainte (CBCM) mis en place sont méconnus des population hôtes, mais également par les personnes déplacées dans un contexte sécuritaire très volatile.

Stratégie de mise en œuvre à l'échelle du système 2022-2025

Le Réseau National PEAS au Mali a élaboré une stratégie de mise en œuvre globale sur l'ensemble du système sur une période de 3 ans (Juillet 2022 – juillet 2025), afin de guider la conception et la mise en œuvre d'interventions multidimensionnels visant à prévenir, répondre et atténuer l'impact de l'EAS au Mali dans le cadre de la réponse humanitaire, du développement et de la paix, impliquant aussi des opérations de maintien de la paix.

La stratégie, élaborée sous la direction du DSRSG/HC/RC par le biais d'un processus participatif, inclusif et consultatif, impliquant la rédaction et la consultation interne au niveau du siège des Nations Unies et des ONG nationale et internationale et sur le terrain par l'intermédiaire des points focaux PSEA identifier qui comprend tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, l'Équipe de conduite et de discipline (CDT) de mission multidimensionnelle intégrée des nations unies pour la stabilisation au mali (MINUSMA).

La Stratégie répond aux défis de l'EAS du Mali tout en s'inspirant à la fois du Bulletin du Secrétaire général sur les mesures spéciales de protection contre l'EAS (ST/SGB/2003/13) et de la stratégie du sous cluster VBG pour le prévention et la réponse aux VBG avec des leçons et des expériences de mise en œuvre de la première stratégie sur la PSEA au Mali qui a été élaborée en 2017.

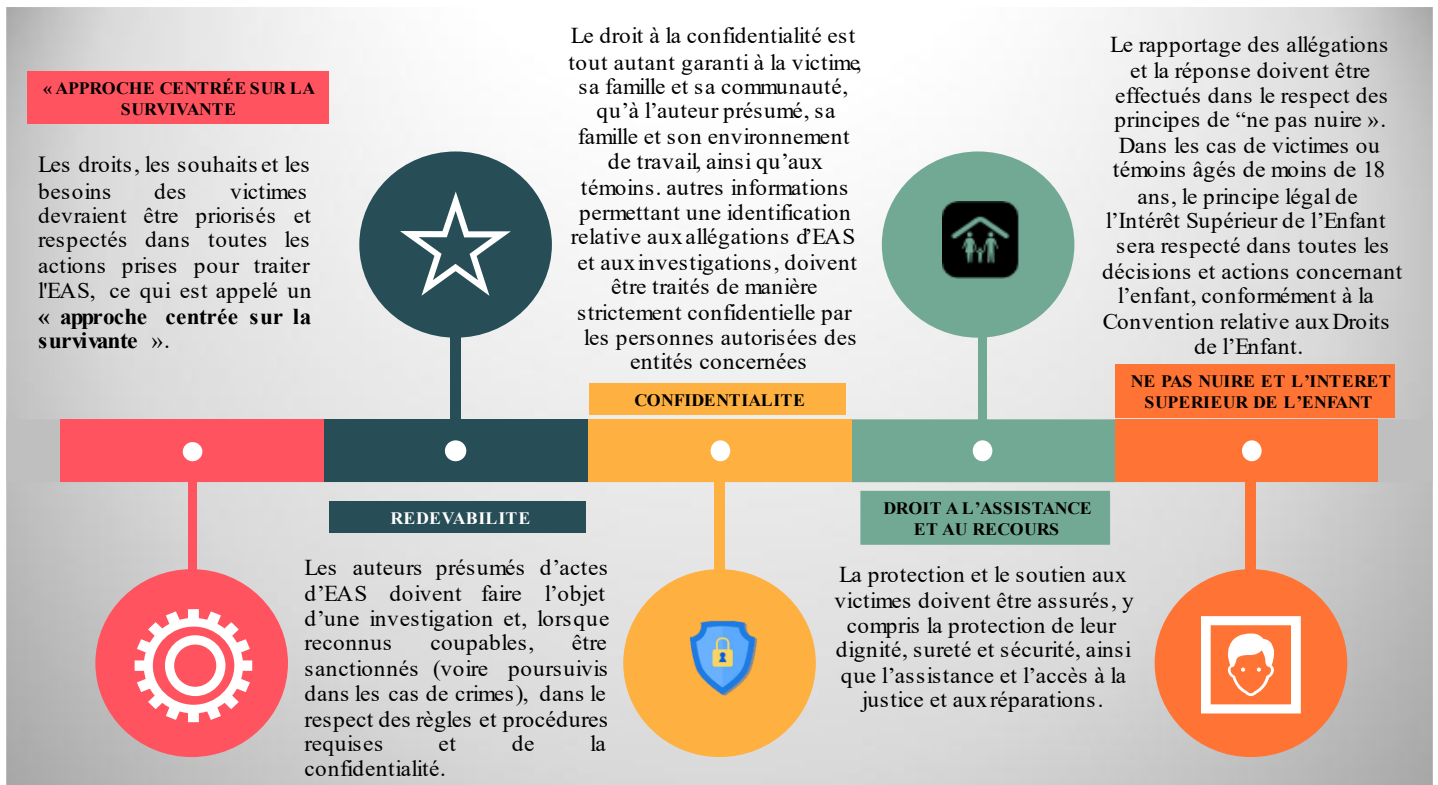
Objectifs :

1. Guider la planification, coordination et implémentation des interventions de **prévention d'EAS** afin de promouvoir une culture de tolérance Zéro à l'EAS et de redevabilité au sein de l'organisation ;
2. Développer et renforcer de **mécanismes de plaintes (CBCM)** interorganisations aux besoins de la communauté de base (évaluation de capacités de partenaires) ou de réponses holistiques sensibles au genre, âge et aux populations affectés, avec mécanismes **de réponse (services) intégrale et d'assistance aux victimes, incl. investigations avec un approche centré sur la victime et mécanismes de redevabilité,**
3. Guider le développement et la gouvernance d'une **structure intégrale de coordination interagence** avec rôles et responsabilités définis pour assurer un appui politique, stratégique, technique/ opérationnelle ou de partage d'information (à l'échelle du système) et les interventions collectives à l'échelle du système à partir de la coordination de consultations, partage de couts ou ressources, ou à partir de l'harmonisation d'interventions de prévention (trainings, dialogues, campagnes de sensibilisation), réduction des risques.

La présente stratégie est guidés par les droits de l'homme et un approche sensible au genre, âge et par les rôles et responsabilités des acteurs humanitaires ou de développement, ainsi comme des différentes structures ou mécanismes PEAS. Dans toutes les étapes de l' stratégie, il faudra intégrer et harmoniser un approche centré sur la survivante et de zéro tolérance à la méconduite envers les populations locales dans la programmation, ainsi comme dans les mécanismes de référencement ou protocoles d'assistance aux victimes PEAS, ou du partage d'information sensible visant à renforcer les capacités, l'efficacité et la redevabilité, ainsi comme à promouvoir le dépôt de plaintes sécurisé et confidentiel.

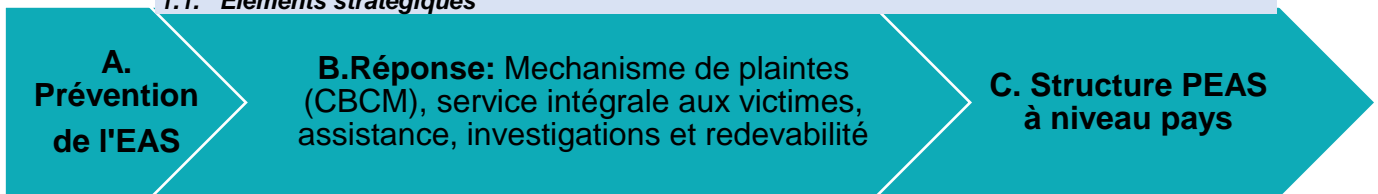


A. Principes directeurs de la Stratégie qui visent à éliminer les EAS

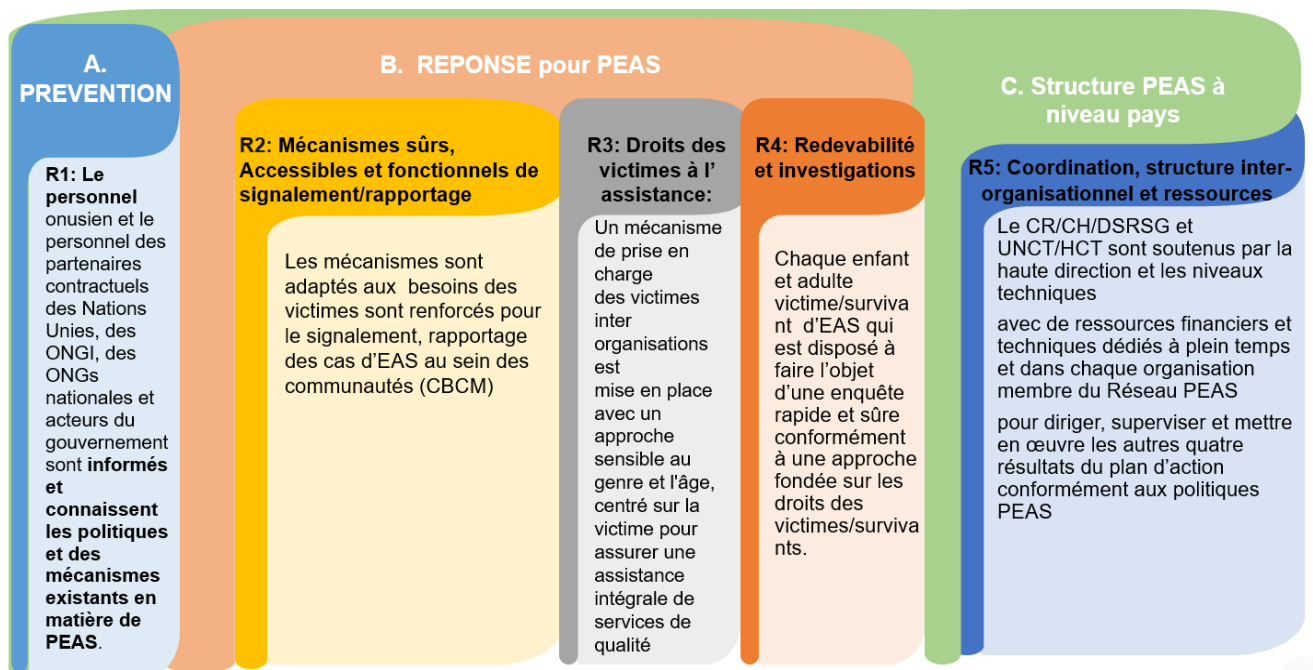


B. Éléments de la stratégie de mise en œuvre à l'échelle du système de la PEAS

1.1. Éléments stratégiques



1.2. Éléments programmatiques





C. Structure de Coordination, gouvernance et Ressources*

1: Niveau technique

1.1 Réseau National PEAS

Le réseau national PSEA élaborera et mettra en œuvre un plan et des outils de suivi et d'évaluation pour suivre régulièrement les progrès de la stratégie PSEA. Un soutien au suivi et à l'évaluation sera mis en place pour garantir une approche cohérente et le suivi des progrès.

Le plan d'action national du PSEA comprendra des indicateurs pour assurer le suivi des progrès. Des données de base seront collectées, mises à jour tous les trimestres et partagées avec le EHP et le UNCT dans le cadre du suivi régulier des résultats. Les indicateurs du PSEA seront également inclus dans le Plan de réponse humanitaire, le Cadre de l'UNSDC et autres. Le réseau national PSEA, sous la direction du EHP et du UNCT évaluera les progrès de la stratégie PSEA à mi-parcours de sa mise en œuvre, en vue d'apporter les ajustements nécessaires à sa bonne réalisation.

La co-présidence du Réseau est composé de 2 ou 3 membres des Nations Unies et/ou I/NGOs.

Le Comité du Pilotage (du conseil/core group) est composé des membres de l'ONU, I/NGOs.

1.2 Sous-Réseau PEAS (structure sous-national) dans les territoires avec CBCMs

La Réseau PEAS aura des structures infranationales appelées Sous-Réseau EAS au niveau du terrain dans les régions où il y a des services EAS établis ou de cadres de référencement. Ces groupes de travail sur le terrain seront composés de représentants de chaque entité des Nations Unies et des ONG ; les PEAS points focaux (ou PF du sous-cluster VBG, PdE) et coordonnes pour le PSEA coordonnatrice à défaut de PSEA sous-coordonateurs désignés.

Les rapports de suivi et d'évaluation seront communiqués à l'organisme de surveillance des décisions stratégiques et liées aux politiques (SLF) et a le Comité Permanent PSEA, tandis que le Réseau PEAS gèrera les questions de nature opérationnelle et informera l'organisme de surveillance en conséquence.

2. Niveau Politique/stratégique

2.1. Comité Directeur PEAS (Standing Committee PSEA) composé par le UNCT et EHP, qui sont présidés par le DSRSG/CH/RC ont de fonctions de supervision sur la PEAS. Le Réseau PEAS reportera régulièrement à l'UNCT/EHP et trimestriellement au Senior Leadership Forum. Le plan d'action annuel sur la PEAS doit être approuvé par le UNCT et financé par le UNCT (partage de coûts)

2.2. Senior Leadership Forum (SLF), présidé par le SRSSG fournira de direction politique et stratégique et est redevable au Mali pour les questions PEAS. Le DSRSG/CR/CH présentera la mise à jour sur la PEAS au SLF chaque trimestre, avec un approche politique et stratégique.

3. Autres : Group de Communication de Crise*. *Voire POS.*

*. Ressources financiers de la Stratégie à l'échelle du système sur la PEAS au Mali (voir Annexe 1)

On estime les suivants coûts de la stratégie sur une période de 3 ans:

- le poste de coordonnateur (environ 323,704 USD par an) avec couts opérationnels et administratifs, renforcement de la structure du Secrétariat du réseau PEAS (Secrétariat du Réseau) recrutant 2 UNV (1 IUNV Spécialiste PEAS et & NUNV Officiel de droits des victimes, environ 65,000* TBC par an)
- Activités PEAS conjointes organisées par le Réseau PEAS

Le financement du budget proposé pour la Stratégie de la PSEA viens de deux sources principales:

- Budget à frais partagés de l'UNCT au titre du bureau du DSRSG/HC/RC
- Budget partagé par le UNCT à mobiliser auprès des entités onusiennes pour la opérationnalisation ou partie programmatique de la Stratégie qui se traduit en le Plan d'Action interorganisationnel

Autres: Evaluation et Surveillance

- Plan et outils de suivi et d' évaluation financés par les coûts partagés du DSRSG/HC/RC Office
- Cadre de résultats et de ressources et plans de travail et rapports annuels inter-agences
- Visites sur le terrain, rapports au SG, revue annuelle et rapport annuel, étude de base avant la fin de la stratégie